REUNION DES SERVICEs N° 20/2021

Compte rendu

**Date**: Mardi 15 juin 2021

**Heure**: 9h10

# En présence de

Aurèlie ARROSERES, Pierre-Jean de BARGAS, Mickaël DROUET, Sandrine GILBERT, Sylvie POIRIER, Cédric TAUZIN, Lydie TOMMY et Sabine VERNIEUWE.

# Cédric TAUZIN

*Scrutins du 20 et 27 juin 2021.*

Installation des bureaux de votes (voir schéma établi au mois d’avril).

Installation vendredi, l’après-midi à partir de 15h. Le nettoyage et séchage de la salle devra être opérationnel pour 15h. Il sera présent avec le service technique dès 15 h. Il s’y rendra à 17h avec Sandrine Gilbert pour finaliser.

*CONSIGNES / DEROULEMENT*

En vue de la tenue des bureaux de vote les 20 et 27 juin prochains au restaurant scolaire de l’école des Mille Sources, voici les règles et conditions sanitaires qui seront mises en place.

- Deux bureaux de vote B1 et B2 séparés (fléchés), à l’intérieur desquels le vote « départemental » et vote « régional » est organisé sur 2 isoloirs et 2 tables de vote bien distincts.

- Le port du masque est obligatoire pour les membres du bureau de vote, les électeurs, les scrutateurs (des masques seront mis à disposition si nécessaire)

- La distance minimale entre les personnes est de 1,5 m (des marquages au sol seront prévus dans les salles de vote)

- Le nombre d’électeurs simultanément dans chaque bureau de vote est limité à 3 personnes par bureau de vote (soit 3 personnes au bureau de vote « départementales » et 3 personnes au bureau de vote « régionales »)

- Point de lavage des mains à l’entrée de chaque bureau de vote où seront rappelés par un agent de la Commune les consignes sanitaires, et veillera au respect de la jauge également.

- Fourniture du stylo par l’électeur. Si nécessaire un stylo lui sera remis gracieusement à l’entrée, et au bureau de vote.

Les mesures « barrières » pendant l’opération de vote (affiches de rappel apposées à chaque bureau de vote)

- Lavage des mains (gel hydro alcoolique fourni)

- Port du masque

- Equipements de protection (plexiglass) seront disposés à chaque table de vote

- Limitation de tout contact !

Pour cela :

o Ne pas toucher les documents d’identité, ni carte d’électeur (demander à l’électeur de le présenter et de l’ouvrir sur la table)

o L’électeur signera le document d’émargement avec son stylo (ou celui qui lui sera fourni et qu’il conservera)

Vaccination et test pour les membres du bureau de vote

Les membres du bureau de vote auront de préférence reçu une dose de vaccin à minima, ou seront testés (RT-PCR, antigéniques ou autotests) 48 heures avant le jour du scrutin. Des autotests peuvent vous être fournis (merci d’en faire la demande).

La table de vote : 3 assesseurs par table de vote

- Une urne cadenassée

- La liste d’émargement

- Un tampon dateur à apposer sur les cartes d’électeur après le vote

Déroulement du vote (sans toucher aux documents de l’électeur) :

* Demander à l’électeur de présenter une pièce d’identité et carte d’électeur
* Annoncer le nom, le prénom et le numéro de l’électeur
* L’électeur passe au vote (dépose son bulletin dans l’urne)
* L’électeur émarge
* L’électeur reprend sa carte d’électeur tamponnée par l’assesseur

Déroulement du dépouillement (dépouillement des Départementales, puis des Régionales) :

* Comptage des signatures sur le cahier d’émargement
* Ouverture des urnes
* Comptage des bulletins (qui doivent au même nombre que les émargements) – faire des tas de 10 enveloppes sur la table.
* Regrouper les enveloppes par centaine dans l’enveloppe remise au bureau centralisateur
* Opération de dépouillement (4 scrutateurs et 1 agent) : tables et chaises + barrières

Les règles seront rappelées le jour de scrutin.

*Manifestation le samedi 3 juillet - APE*

Soirée apéro et barbecue au stade. Prévoir tables, bancs, barnums. Ils doivent effectuer une demande débit de boissons.

*Formation recyclage premier secours*

Un retour très positif des personnes qui étaient présentes.

*Vaccination au centre de La Brède*

6 agents sont prévus samedi prochain pour la vaccination.

*Borne Wifi*

Commande d’une borne 4G pour palier au problème de débit internet de la Mairie.

**Lydie TOMMY**

*Contrôle d’urbanisme*

Il a lieu ce matin.

*Départ à la retraite de Jean-Luc Ducasse*

Cédric Tauzin informe qu’une cérémonie de départ en retraite est prévue le vendredi 2 juillet à 19h à la salle du presbytère. S’il fait beau, on bloquera la place du Souvenir. Lydie Tommy répond, qu’une enveloppe agent sera mise à disposition pour ceux qu’ils veulent participer.

*Absence*

Le vendredi 18 juin et le lundi 21 juin.

*Elections*

Elle sera présente pour le dépouillement.

*Changement exceptionnel de créneau de travail.*

Le mercredi 23 juin, elle travaillera le matin à la place de l’après-midi.

**Pierre-Jean de BARGAS**

*Mardi 15 juin 2021.*

Rendez-vous animateurs/ effectifs/contrats été

*Rendez-vous avec Michael Drouet*

On fait un point pour cet été.

*Copil Jeunesse*

Jeudi à 14h.

*Vidéo présentation de l’école*

Naïs Capdepon sera présente pour réaliser le reportage. Le texte a intégré a été rédigé par Cécile Mallet.

*Nouvelles tablettes*

Elles sont fonctionnelles. Il a contacté *Carte +* car il y a un problème de changement d’heure. Il doit caler un créneau pour voir Sandrine Gilbert.

# Mickaël DROUET

*Plantations à l’école*

Fin des plantations cette semaine.

*Elections*

Préparation de la salle des élections.

Combien de personnes sont nécessaires le soir des élections pour le montage et démontage ? Cédric Tauzin demande que 2 personnes soient présentes à 17h45.

*Factures Boinard*

Il va faire le point avec lui.

# Aurélie ARROSERES

*Conseil municipal*

Pour le CM du 24 juin elle va préparer la décision modificative.

C.TAUZIN informe que pour le C.C.A.S, il aura lieu le 28 juin.

*Absence.*

Elle sera absente toute la journée du 22 juin.

Cédric Tauzin lui demande de lui transmettre ces informations pour la réunion des services.

# Sandrine GILBERT

*Elections*

Enveloppes bleues pour le département et enveloppes krafts pour les régionales.

Elle reçoit encore des procurations.

Mercredi 23 juin, elle se rendra à la préfecture afin d’aller chercher les listes émargements pour le deuxième tour. Aujourd’hui, elle s’y rend pour les masques.

A la fin d’élections (1er tour) les résultats seront déposés à Bordeaux pour les régionales et à la Brède pour les départementales.

Pour les PV, Cédric Tauzin répond que nous les avons, il faut les télécharger et les imprimer.

On éditera les listes d’émargement jeudi par sécurité. Les procurations seront rajoutées à la main pour celle qui arriveront après.

Les rideaux des isoloirs sont dans le bureau de Sandrine Gilbert.

*Les premiers pas de coccinelles à l’A.L.S.H*

Elle inscrit les demandes.

# Sylvie POIRIER

*Mariages*

Ce week-end 2 mariages.

A 14h : M. le Maire et Nadia Millot

A 15H30 : Mme Stéphanie Darriet et Lydie.

*Bulletin de juin*

Finalisation ce matin avant départ pour impression.

Livraison attendue le mercredi 23 juin.

*Inscriptions scolaires*

64 enfants, de la PS au CM2.

*Nouveau site internet*

Réunion à 9h30 à la médiathèque. N’oubliez pas de venir avec vos documents sur clé.

*Absence*

Elle sera absente mercredi matin.

# Sabine VERNIEUWE

*Internet*

Problème de réception d’e-mails pendant une journée entière. C’est compliqué de pouvoir avancer dans son travail.

*Commande Georges*

Nous avons réceptionné la commande. La facture devrait être transmise par Chorus. Vérifier les avoirs en cours. En fin de réunion, elle fera le point avec la comptable.

*Chaises à récupérer*

Suite au concert de l’orchestre à l ‘école, des chaises sont encore présentes.

*Poubelle à masques.*

Il est demandé de bien les tasser afin optimiser la borne.

# **Fin de réunion à 9h50**

# **Prochaine réunion, Mardi 23 juin 2021 à 9h10**